

#### D. — TRAITEMENT

**Traitement général. Médicaments.** — La syphilis en tant que maladie constitutionnelle, générale, exige non seulement un traitement local, dirigé contre les manifestations temporaires, mais surtout un traitement général, qui a pour but d'introduire dans l'organisme, dans la circulation, des substances qui amènent l'élimination du virus ou le rendent inoffensif. De tout temps on a accordé ce rôle au mercure et à l'iode, et l'on a attribué à ces deux médicaments une certaine action spécifique. Le but d'un médicament administré contre la syphilis consiste à éliminer et à détruire le virus ; si tel est le résultat obtenu, les symptômes syphilitiques déjà existants disparaîtront, guériront, et, comme la présence du virus est nécessaire pour qu'il se produise des récidives, celles-ci ne surviendront plus, et la marche chronique du processus sera interrompue à un moment donné.

Comment nos deux spécifiques remplissent-ils ce rôle ? Dans la plupart des cas ils satisfont très promptement à la première condition, ils font en général disparaître rapidement les symptômes de la syphilis floride. Mais la seconde partie de leur rôle est remplie d'une façon moins prompte. Souvent le meilleur traitement mercuriel et iodé ne peut empêcher le retour de récidives ; par conséquent il est fréquemment impuissant à débarrasser complètement l'organisme du virus. Nos deux spécifiques sont donc des remèdes qui ont le pouvoir de guérir très bien les symptômes de la syphilis, mais pas toujours la syphilis elle-même. Cette impuissance à prévenir les récidives est plus particulière à l'iode, qui répond moins que le mercure à la seconde partie du rôle indiqué ci-dessus.

Quant au mode et au genre d'action des deux médicaments vis-à-vis du virus syphilitique, v. Sigmund les a indiqués de la façon la plus précise en disant que le mercure est un remède direct, l'iode un remède indirect de la syphilis. Le mercure est un médicament qui

atteint directement le virus, le détruit ou le rend inoffensif. La meilleure preuve en est dans cette remarque de Bœck, qu'il suffit de mélanger une goutte de pus syphilitique avec une goutte de sublimé à 1 p. 1000 pour que l'inoculation du mélange soit toujours négative. Une faible quantité de sublimé suffit donc pour rendre inoffensif le virus contenu dans le pus syphilitique. Il en est autrement de l'action de l'iode qui n'agit pas directement sur le virus. L'addition de solutions iodées à du pus syphilitique n'empêche pas l'inoculation de réussir. L'iode n'est pas un remède direct, mais indirect de la syphilis. Les préparations iodées, administrées à dose convenable, activent les mutations organiques, la nutrition se relève, l'appétit devient plus vif, la digestion est plus régulière et en même temps le malade prend meilleur aspect, la santé se fortifie, les forces augmentent. Or, ce relèvement, cette amélioration de l'état général favorisent le pouvoir inhérent à tout organisme d'éliminer spontanément le virus, déterminent l'amendement et la guérison des accidents syphilitiques. Cette action de l'iode explique en même temps la moindre durée des effets produits par ce remède comparativement à ceux obtenus par le mercure, son pouvoir plus faible d'empêcher ou de retarder les récidives du processus syphilitique.

Nous nous occuperons d'abord des deux remèdes principaux, du mercure et de l'iode, de leur nature et de leur mode d'administration, et nous indiquerons plus tard de quelle manière il faut diriger le traitement.

#### I. — Mercure.

On peut introduire le mercure dans l'organisme de trois façons : à travers la peau, au-dessous du tissu cutané et par les voies digestives. Quel que soit celui des trois modes d'introduction du mercure dans l'organisme, son élimination a toujours lieu par trois voies principales, par les reins avec l'urine, par les glandes intestinales et par la muqueuse buccale et ses glandes salivaires. Ce dernier fait est pour nous d'une grande importance au point de vue thérapeutique.

Si l'on introduit dans un organisme, sain ou malade, du mercure à doses non toxiques, pendant un temps prolongé, il se développe sur la muqueuse buccale un ensemble de symptômes qu'on désigne habituellement sous le nom de stomatite mercurielle. D'abord la quantité

de salive augmente, oblige le malade, qui a dans la bouche une saveur métallique, à cracher souvent; la nuit la salive coule par la commissure des lèvres. En même temps, la muqueuse, surtout celle des gencives, est gonflée, ses papilles se détachent des dents, deviennent tuméfiées, se raccourcissent et peuvent même disparaître complètement quand les symptômes sont très accusés, de telle sorte que la limite de la gencive du côté des dents n'est plus constituée par des contours concaves, correspondant à chaque dent, mais par une ligne droite; la gencive forme un seul bourrelet rectiligne. Les dents perdent aussi beaucoup de leur solidité, deviennent branlantes. Aux angles des mâchoires, sur le bord de la langue, sur le filet, sur le plancher buccal et le palais surviennent des érosions qui saignent facilement, sont douloureuses, empêchant la mastication. Ces érosions peuvent se recouvrir d'un enduit lardacé, souvent elles se nécrosent à la façon d'un noma, et avec l'augmentation du flux salivaire les dents tombent, les ulcérations s'étendent, puis apparaissent une périostite, des engorgements des ganglions cervicaux, en même temps que se produisent des destructions considérables.

L'apparition de la stomatite est liée à la présence des dents, car les enfants et les vieillards privés de dents n'en sont pas atteints. Cette stomatite a une grande importance pratique. Il faut noter d'abord qu'une élimination du mercure sans aucune réaction n'est pas possible. Si donc un malade auquel on fait prendre depuis longtemps du mercure, sous une forme quelconque, a les gencives complètement intactes, rouge, rose pâle, s'appliquant partout parfaitement aux dents par un contour concave, si leurs papilles sont fines, lisses, s'élèvent haut entre les dents, l'absence complète de toute réaction permet de conclure que la résorption du mercure est insuffisante, que, par conséquent, le malade ne suit pas son traitement avec toute l'exactitude nécessaire. L'apparition d'une légère rougeur et tuméfaction des gencives, suivie d'un peu de salivation avec gonflement et rétraction des papilles gingivales, est le signe indispensable d'une cure mercurielle efficace.

Mais on doit, d'autre part, s'efforcer d'empêcher la production d'une salivation trop forte, de maintenir la réaction absolument nécessaire des gencives dans les limites de ce qui est supportable et inoffensif. Une abondante salivation avec stomatite, ne constitue non seulement pas un résultat désirable du traitement mercuriel, mais peut facilement devenir un obstacle à sa continuation. Or, pour empêcher l'apparition de la stomatite, il faut établir comme première

règle de ne jamais commencer une cure mercurielle quand la muqueuse buccale est malade; en présence d'une stomatite catarrhale, il faudra s'occuper d'abord de la guérir avant d'entreprendre le traitement. Dans ce but, il faut interdire l'usage des boissons et aliments irritants, défendre ou restreindre l'habitude de fumer, pourvoir à la mise en bon état de la denture par l'enlèvement des restes de racines et des chicots pointus, le plombage des dents cariées et traiter la stomatite déjà existante par les astringents :

Acide phénique . . . . .	1 gr. 5
Alcool . . . . .	} àà 75 —
Eau distillée . . . . .	

Une cuillerée à café dans un verre d'eau comme gargarisme.

ou :

Créosote . . . . .	10 gr.
Alcool . . . . .	} àà 100 —
Eau distillée . . . . .	

A employer comme le précédent.

On peut aussi toucher les gencives et la muqueuse buccale avec des teintures astringentes, par exemple :

Teinture de noix de galle . . . . .	} àà 30 gr.
— de ratanhia . . . . .	

ou :

Teinture de cresson . . . . .	} àà 10 gr.
— d'opium simple . . . . .	
Eau distillée . . . . .	20 —

Si les gencives sont en très mauvais état, relâchées, peut-être atteintes de scorbut, il faut avoir recours au tanin et aux préparations de goudron :

Huile de cade . . . . .	} àà 10 gr.
Alcool . . . . .	
Teinture d'opium . . . . .	2 —

ou :

Tanin . . . . .	1 gr.
Glycérine . . . . .	2 —

En présence d'une stomatite, pour faciliter la mastication rendue très difficile par la sensibilité des gencives ramollies et prévenir aussi

des troubles de la digestion et de la nutrition, il convient de faire, peu de temps avant les repas, des badigeonnages avec une solution à 5 p. 100 de chlorhydrate de cocaïne (Bockhart).

Le malade doit avoir soin, après chaque repas, de se nettoyer les dents et gencives avec une brosse rude et une poudre dentifrice quelconque pour enlever tous les débris d'aliments qui se putréfieraient et irriteraient la muqueuse buccale.

Ce n'est que quand la muqueuse de la bouche aura été mise en bon état par ce traitement qu'on commencera la cure mercurielle; en continuant avec soin l'emploi de ces médicaments, et en supprimant tous les irritants pendant la cure elle-même, on s'opposera efficacement à la production d'une stomatite<sup>1</sup>.

(1) Ce tableau très saisissant de la stomatite mercurielle grave ne s'observe heureusement plus aujourd'hui. Comme l'a dit si justement M. Fournier, ce sont des souvenirs historiques.

Ceci était vrai à l'époque où l'on croyait que ces salivations abondantes étaient nécessaires, indispensables à la guérison, qu'elles constituaient en quelque sorte une preuve que l'action du remède était suffisante. Les accidents ptyaliqes que l'on observe encore quelquefois ne ressemblent en général en rien à ceux dont Finger nous donne une description magistrale. Ce sont des inflammations buccales sans gravité, légères. Et cependant, malgré les précautions prises aujourd'hui par tous les spécialistes, il n'en subsiste pas moins dans l'esprit de bon nombre de malades une certaine terreur à l'endroit des stomatites. Dès qu'il est question de traitement mercuriel il en est bien peu qui ne vous disent : « Et mes dents ! Elles vont sans doute tomber. » Il en est du reste de même des cheveux, à propos desquels les mêmes craintes sont habituellement exprimées. C'est le mercure qui reste le grand coupable de ces méfaits, c'est à peine si l'on veut bien admettre que la syphilis pourrait aussi y être pour quelque chose.

Il résulte d'un travail très intéressant de M. de Saint-Germain qu'il y a dans la stomatite mercurielle aiguë deux choses : une action chimique et une infection. D'après cette nouvelle théorie il y a lieu d'insister, dès le début de la stomatite, sur les lavages de la bouche avec une solution fortement antiseptique et avec une brosse trempée dans la même solution.

Unna a insisté sur des brossages avec la poudre de chlorate de potasse.

Tous les composés mercuriels et tous les modes d'administration du mercure n'exercent pas la même influence sur la muqueuse gingivo-buccale. Ricord, Baumès, M. Fournier ont constaté que, à doses thérapeutiques à peu près équivalentes, le proto-iodure est plus ptyalique que le sublimé.

Avec les injections intra-musculaires de composés mercuriels insolubles, on a quelquefois des stomatites violentes — ce sont elles sans doute auxquelles Finger fait allusion — ; on en a rapporté quelques cas dans ces dernières années.

Les frictions exposent aux accidents buccaux, mais faites concurremment avec un traitement hydriatique à des eaux sulfureuses, cette complication n'est pas à redouter. On a dit, il est vrai, que dans ces cas l'absorption du mercure se produisait moins facilement. Nous sommes d'un avis contraire ainsi que nous l'exprimerons plus loin.

Il est du reste certaines précautions à prendre qui contribuent notablement chez tous les malades à neutraliser les effets du mercure sur la muqueuse buccale, c'est la précaution indiquée par l'auteur et du reste par tous les syphiliographes, d'examiner avec soin la bouche du malade afin que le cas échéant il puisse la faire mettre en état avant de commencer le traitement hydrargyrique.

Passant maintenant aux différentes méthodes d'administration du mercure, on trouve d'abord, comme la première et la plus ancienne, la méthode dermique.

**a. Méthode dermique.** — L'application du mercure par la voie dermique est la méthode la plus ancienne et en même temps la plus convenable, car elle est la seule qui permette d'introduire dans l'organisme les plus grandes quantités de mercure relativement avec le moins de difficulté et d'inconvénients.

Cette méthode est représentée par les frictions.

1° LA CURE DE FRICTIONS consiste dans l'introduction du mercure dans l'organisme par des frictions avec des pommades mercurielles. La pommade des pharmacopées autrichienne et allemande, employée dans ce but, onguent gris, onguent hydrargyrique, onguent napolitain, se compose d'une partie de mercure, qu'on triture intimement

Du reste dès que les gencives deviennent douloureuses il faut suspendre l'usage du mercure et prescrire un gargarisme avec le chlorate de potasse. On emploiera aussi les applications indiquées ci-dessus par l'auteur. On pourra y joindre les formules suivantes :

Porter deux fois par jour, sous le bord décollé des gencives, la pointe d'un petit pinceau mouillé de :

Miel rosat. . . . .	15 grammes
Acide chlorhydrique. . . . .	1 —

Tenir souvent dans la bouche une gorgée de :

Eau distillée. . . . .	200 grammes
Sulfate d'alumine. . . . .	8 —

(DIDAY.)

Ou bien encore badigeonner les gencives, plusieurs fois par jour, avec un pinceau d'aquarelle trempé dans un collutoire boraté, tel que le suivant :

Glycérine pure. . . . .	30 grammes
Borate de soude. . . . .	10 —

(FOURNIER.)

Au cours du traitement on prescrira le brossage des dents, deux ou trois fois par jour, avec une poudre dentifrice qui est constituée en général d'un mélange de chlorate de potasse, de tannin ou de ratanhia, et de quinquina, ou encore de gargarismes avec une solution de chlorate de potasse.

Nous ne saurions souscrire d'une façon absolue au précepte donné par Finger de ne commencer le traitement mercuriel qu'après avoir réussi à guérir une gingivite ancienne, et rétabli l'état normal des mâchoires avariées de longue date. Souvent des accidents syphilitiques pressants, menaçant des fonctions essentielles, contre-indiquent cette temporisation, si bien justifiée d'ailleurs, et obligent le médecin à faire pour ainsi dire la part du feu. Tout au plus, en pareil cas, conviendrait-il de ménager les doses, et surtout, parmi les diverses préparations hydrargyriques, de préférer celles que l'expérience a démontré être les moins *ptyalogènes*.

avec deux parties de graisse jusqu'à ce qu'on ne puisse plus découvrir à la loupe des globules de mercure<sup>1</sup>.

Au lieu de l'onguent gris on a conseillé aussi l'oléate d'oxyde de mercure et les savons mercuriels.

La quantité de mercure employée en frictions est considérable; dans 3 grammes de pommade il y a 1 gramme de mercure métallique et, bien qu'une partie seulement soit résorbée, la proportion est plus grande certainement qu'avec toute autre méthode. Aussi la cure de frictions, qui permet l'introduction de quantités relativement très considérables de mercure, est-elle indiquée avant tout dans les cas où une action rapide du médicament est nécessaire, dans ceux où il y a danger à attendre, par conséquent dans toutes les maladies des organes importants, œil, cerveau, larynx, dans les affections rebelles, douloureuses des os, dans les ulcérations à tendance destructive rapide, qui menacent de produire des ravages et les défigurations considérables.

Il faut également conseiller la cure de frictions contre les accidents graves où le mercure est indiqué, dans les formes sèches et squameuses et leurs récidives.

Elle n'est contre-indiquée que par une susceptibilité particulière de la peau. Chez certains sujets, en général des personnes débiles, blondes, délicates, des deux sexes, une friction en un point quelconque de la peau avec une petite quantité d'onguent gris, est suivie immédiatement d'un eczéma aigu et étendu qui rend impossible toute friction ultérieure. Une peau épaisse, rude, avec pannicule adipeux très développé n'est pas une contre-indication absolue, mais un grand obstacle à l'absorption du mercure par cette voie; des lésions pustuleuses et ulcéreuses occupant de grandes surfaces et ne laissant libre qu'une portion insuffisante de peau saine, peuvent rendre impossible une cure de frictions. Les conditions sociales s'opposent parfois malheureusement aussi à l'emploi des frictions, qui ont l'inconvénient d'être malpropres et de ne pouvoir être dissimulées; on est alors obligé de les abandonner malgré la conviction intime qu'on a de leur nécessité.

La pénétration du mercure dans l'organisme a lieu par l'intermédiaire des glandes sébacées et sudoripares; les petits corpuscules de métal pénètrent dans leurs conduits excréteurs, se transforment

(1) En France, on emploie l'onguent mercuriel double composé de parties égales de mercure et d'axonge.

en sublimé au contact de l'acide chlorhydrique contenu dans les produits d'excrétion et sont ensuite résorbés<sup>1</sup>.

Cette résorption successive, outre la quantité relativement importante de mercure absorbé chaque fois, est cause que précisément dans la cure de frictions des proportions plus considérables de mercure sont absorbées par l'organisme, mais aussi que le séjour du mercure ainsi incorporé est plus prolongé.

La dose moyenne pour une friction, chez un adulte, est de 3 à 5 grammes d'onguent mercuriel. Pour les sujets jeunes ou les formes légères, on peut se tenir au-dessous de ces chiffres; par contre, en présence de symptômes menaçants, surtout du côté du cerveau, il faut doubler la dose et la porter de 6 à 10 grammes.

Avec cette dose on frictionne diverses parties du corps en suivant un certain cycle. A l'exemple de v. Sigmund on fait les frictions toujours sur des régions symétriques du corps, le premier jour les parties charnues de la jambe, les mollets, le deuxième jour les faces interne et externe des cuisses en évitant la région inguinale où un eczéma se développerait très facilement; le troisième jour les parties latérales du thorax et de l'abdomen en évitant les mamelons; le quatrième jour, les surfaces de flexion des bras; le cinquième jour, le dos. Cinq frictions de ce genre forment un cycle; le sixième jour on fait prendre un bain de propreté et le septième on recommence. La friction est faite par le malade ou, ce qui est préférable, par un infirmier dressé à cet effet; on ne prend jamais, pour commencer, que de petites quantités de la dose journalière, du volume d'une lentille, que l'on étend en frictionnant légèrement avec la paume de la main jusqu'à ce que la peau soit entièrement sèche; alors seulement on prend une nouvelle quantité et on frictionne de la même manière. Lorsque la friction est terminée et bien faite, la partie du corps sur laquelle on a opéré ne doit pas perdre complètement sa couleur grise quand on l'essuie avec le doigt ou avec un linge et l'on doit voir dans les pores de petits points gris.

(1) Outre la résorption du mercure par les glandes, il faut encore tenir compte de celle qui a lieu par l'intermédiaire des vapeurs mercurielles. Les expériences bien connues de Merget ont démontré que les voies respiratoires absorbent une proportion assez notable de mercure. Ces expériences ont été faites avec des emplâtres que les malades portaient sous leurs vêtements ou bien appliqués sur leur oreiller pendant la nuit. A plus forte raison les vapeurs mercurielles doivent-elles se produire pendant la friction et pendant la nuit, période durant laquelle la pommade mercurielle reste appliquée sur la peau. Nous y reviendrons en parlant du traitement fait aux eaux minérales.